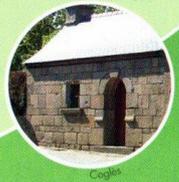


Balade de la Potelais

Coglés



Coglés

Le Tronçon

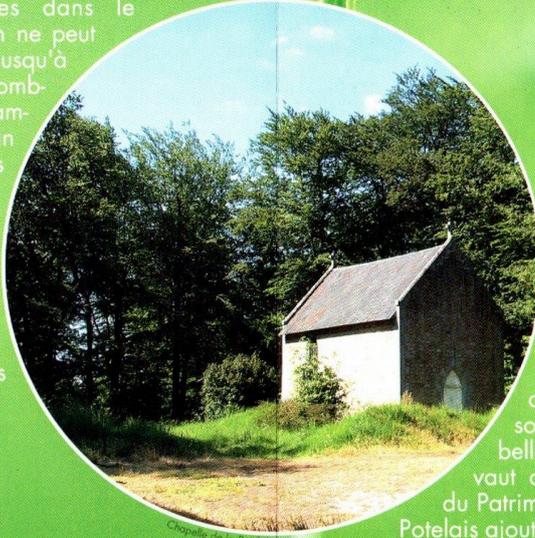
Le Tronçon est l'un des seuls cours d'eau salmonicoles conformes dans le département. Le saumon ne peut toutefois pas remonter jusqu'à Coglés du fait des nombreux barrages, notamment celui du moulin de Roche Garée. Mais la truite, l'espèce repère, s'y reproduit naturellement.

Elle est accompagnée d'autres petits poissons comme le chabot, la loche, l'anguille ou la lamproie de Planer. Aujourd'hui, les pêcheurs s'orientent vers une gestion patrimoniale, c'est-à-dire sans déversement de poissons d'élevage dans le ruisseau.

Attention : cette balade comporte des sections sur berges facilement humides entre novembre et avril.

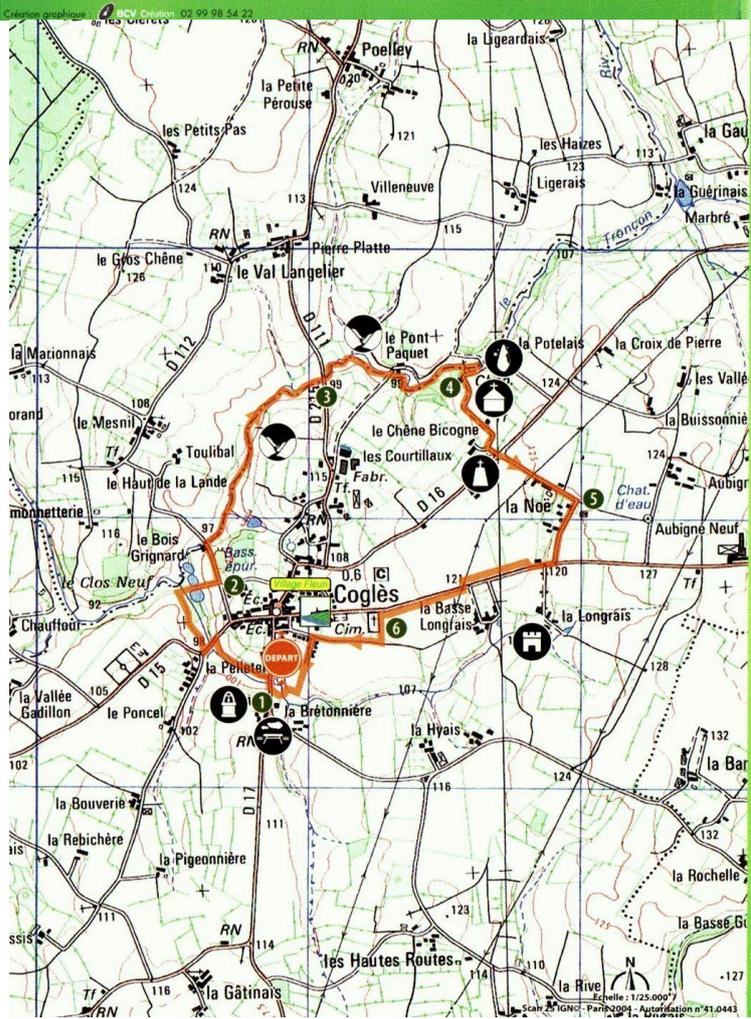


taux de chemins en terre ou empierrés : 75%



Chapelle de la Potelais

Coglés (autrefois Saint-Jean-de-Coglés) est l'exemple même du mariage réussi entre les belles pierres et les fleurs : commune réputée pour son fleurissement, Coglés présente aussi un patrimoine architectural de qualité (notamment dans son bourg avec, par exemple, cette très belle maison XVI^e face à l'église) qui lui vaut aujourd'hui d'être labellisée Commune du Patrimoine Rural de Bretagne. Le circuit de la Potelais ajoute à ce cadre la dimension naturelle et invite à découvrir la vallée du Tronçon...



Départ : depuis le lavoir à la sortie du bourg (route de La-Selle).

- 1 Plongez dans la vallée face à vous ; suivez cet affluent du Tronçon jusqu'à la D15. Engagez-vous peu après en direction des lagunes puis remontez vers la petite route du Bois Grignard.
- 2 Prenez à gauche et descendez les escaliers à droite amenant aux rives du Tronçon (voir verso) matérialisant la frontière entre Normandie et Bretagne. Cette section sur berges est la propriété du Syndicat Loisançe et Minette, créé en 1972 et regroupant 19 communes des bassins versants de la Loisançe, la Minette et le Tronçon ; son rôle est d'assurer et de promouvoir toutes les actions nécessaires à la conservation, à l'amélioration et à la meilleure utilisation du patrimoine hydraulique.
- 3 Poursuivez jusqu'au Pont-Paquet. Le Tronçon continue encore, alors vous aussi ! Remontez ainsi jusqu'à la Potelais. Au pied de la butte, un énorme bloc de granit gise au-dessus de la rivière... Cette pierre n'est pas arrivée là par hasard : dans son espièglerie coutumière, le Diable déposa le rocher ainsi afin de détourner la rivière et de semer la zizanie entre Normands et Bretons... Malheureusement pour le Malin pas si malin, la rivière décida de passer... sous la pierre, sans se détourner de son tracé originel. Face à la pierre, Le Dr. Berthelot fit ériger une grotte de Lourdes en 1879, puis, deux ans plus tard, la Chapelle de la Potelais. Quand les paroissiens de Coglés et ceux d'Argouges, la commune normande voisine, se rassemblaient en ce lieu pour la procession du 15 août, ils chantaient alternativement les couplets d'un cantique qui était un dialogue entre les habitants des deux provinces.
- 4 Quittez la chapelle en direction du Chêne Bicogne, puis traversez la D16 vers le hameau de la Noë ; admirez-y une magnifique maison du de 1714 à la symétrie rigoureuse et aux blocs appareillés à joints vifs.
- 5 Prenez à droite sur la D15. Montez sur le talus aménagé, jetez un dernier regard sur le manoir des Longrais (XV^e - XVIII^e) et poursuivez jusqu'au cimetière en changeant de talus à mi-chemin.
- 6 Contournez le cimetière. Au bout du chemin creux, traversez le lotissement à gauche pour revenir au lavoir.